



Comment réduire mon IR 2018 ?

Par **LA REUNION 974**, le **27/08/2017 à 09:37**

Bonjour à tous et toutes,
Je suis un particulier en quête d'un « conseil fiscal ».
Merci d'avance pour vos conseils.
Patrick

Voici ma Question :

Quelles solutions puis-je envisager pour [s]réduire l'IR 2018 sur les revenus 2017[/s] (One-Shot) tout en gardant disponible mon patrimoine financier (+/- 120K€) pour l'investir dans une création d'entreprise hors UE ?

Afin d'atteindre l'objectif précité, la possibilité suivante est-elle envisageable dans mon cas ?
« Réduite mon imposition par le biais d'un investissement en capital dans une société que je créerai à La Réunion et ayant pour seul but d'investir ultérieurement dans le capital d'une entreprise que je créerai hors UE. »

Situation personnelle :

- Année naissance 1971
- Séparé (non divorcé et marié sous le régime de la séparation de biens) depuis 2013
- Un enfant à charge (7 ans), soit 2.0 part fiscale
- Résident fiscal à Mayotte jusqu'en 2018
- Résident fiscal à La Réunion à partir de 2019
- Fonctionnaire (Éducation Nationale)
- Aucun emprunt bancaire en court
- Pas de patrimoine immobilier

- Disponibilité = +/- 120 K€

Revenus / IR :

- R2014 = 5K€, IR 2016 = non imposable
- R2015 = 32K€, IR 2016 = 273€
- R2016 = 52K€, IR 2017 = 1 671€
- R2017 (constitués uniquement de salaires) = 140 K€, IR 2018 à réduire
- R2018 (Prévisionnel) = +/- 23K€ ou 42K€ (Selon emploi à mi-temps ou temps plein)

Par **Lag0**, le **27/08/2017** à **10:03**

Bonjour,

Votre question n'est pas vraiment juridique, thème de ce forum.

Il serait préférable de la poser sur un forum spécialisé en optimisation fiscale.

Merci